

Activité 2 : De la prévision à la prévention des risques géologiques.

A partir de vos connaissances personnelles et de l'exploitation des documents suivants, en **extrayant** leurs informations importantes et en **reliant** ces informations entre elles, **rédigez** une synthèse **organisée** permettant de montrer comment l'Homme évalue les risques géologiques de même que les moyens mis en œuvre pour en réduire les effets sur les populations.

<b>Chercher</b> (Exploiter des données sous différentes formes)	J'ai relevé des informations utiles	en quantité suffisante.	J'ai relevé toutes les informations utiles,	et j'ai établi des liens entre elles
---	-------------------------------------	-------------------------	---	--------------------------------------

Formule permettant de comprendre les paramètres intervenant dans les risques que présentent les événements géologiques pour l'Homme :

**Risque géologique = aléa géologique + enjeux humains**

Aléa géologique : probabilité qu'un événement géologique important se déroule.

Enjeux humains : ensemble des personnes et des biens menacés (densité de population, type de constructions...)

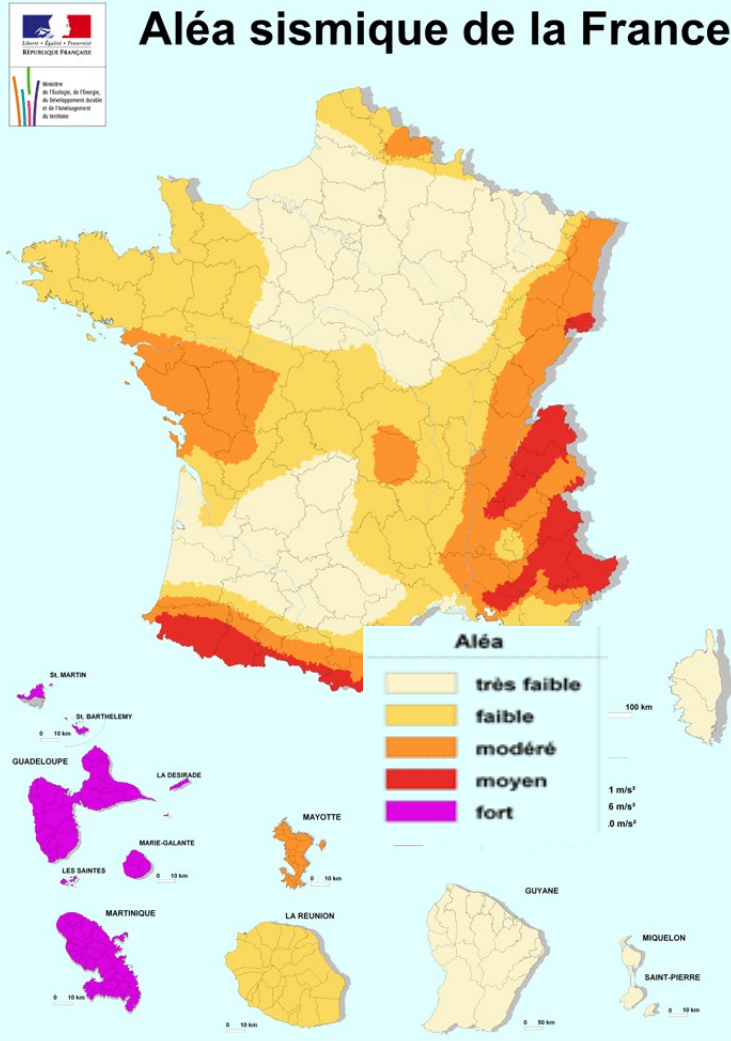
**Doc 1 : Définition du risque géologique.**



**Doc 2 : Logo de l'observatoire volcanologique et sismique de la Guadeloupe.**

Source : <http://www.ipgp.jussieu.fr>

**Aléa sismique de la France**



**Doc 4 : Carte de l'aléa sismique en France.**

Source : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

**En bref... Ancien et nouveau zonage : quels changements ?**

- Une **approche du risque davantage probabiliste** notamment liée à une meilleure connaissance des séismes
- Un **découpage du territoire plus précis**, qui n'est plus cantonal mais communal
- Un **niveau d'aléa globalement rehaussé** (Rhône-Alpes fait désormais partie des régions métropolitaines où l'aléa est le plus élevé)...
- ... avec des **évolutions particulièrement importantes pour certaines localités**, comme Valence qui est passée du niveau le plus bas de l'ancien zonage (« sismicité négligeable ») à la troisième catégorie (sur une échelle de 5) du nouveau zonage : « aléa modéré ». Précédemment soumise à aucune obligation en matière de construction, la ville est désormais contrainte de se plier aux normes européennes de construction parasismique.

**Doc 3 : Conséquence d'une nouvelle carte de l'aléa sismique en Rhône-Alpes.** <http://www.irma-grenoble.com>



**Doc 5 : Entrée de l'observatoire du piton de la fournaise.**

## Définition des niveaux d'activité volcanique pour la Soufrière de Guadeloupe

Activité globale observée	Minimale niveau de base	En augmentation variations de quelques paramètres	Fortement augmentée variations de nombreux paramètres, sismicité fréquemment ressentie	Maximale sismicité volcanique intense, déformations majeures, explosions
Délais possibles	Siècle(s) / Années	Année(s) / Mois	Mois / Semaines	Imminente / En cours
Décision	← OVS-G-IPGP →		← Préfecture →	
Niveaux d'alerte	<b>VERT = Pas d'alerte</b>	<b>JAUNE = Vigilance</b>	<b>ORANGE = Pré alerte</b>	<b>ROUGE = Alerte</b>

Doc 6 : Niveau d'activité volcanique et niveau d'alerte pour la Soufrière. Source : <http://www.ipgp.jussieu.fr>

### vous êtes dans une zone soumise au RISQUE SISMIQUE

consultez le dossier déposé en mairie

#### consignes en cas de tremblement de terre

**PENDANT**  
protégez-vous la tête avec les bras

**à l'intérieur**  
 abritez-vous sous un meuble solide

**à l'extérieur**  
 éloignez-vous des bâtiments, pylônes, arbres...

si vous êtes en voiture restez-y

**APRES**

 fermez le gaz et l'électricité

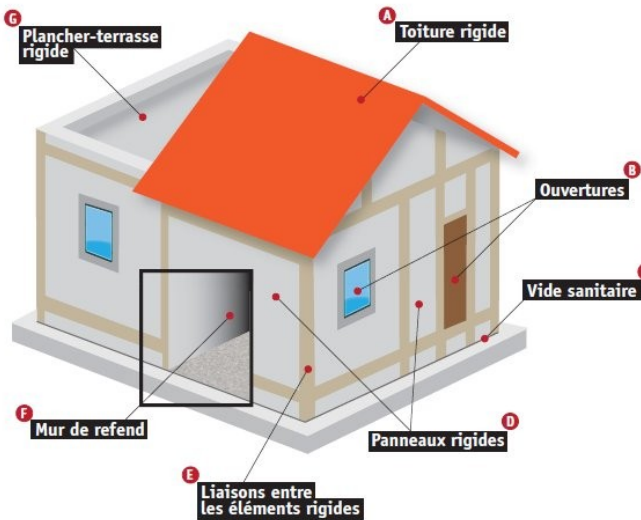
 ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre

 évacuez les bâtiments et n'y retournez pas ne prenez pas l'ascenseur

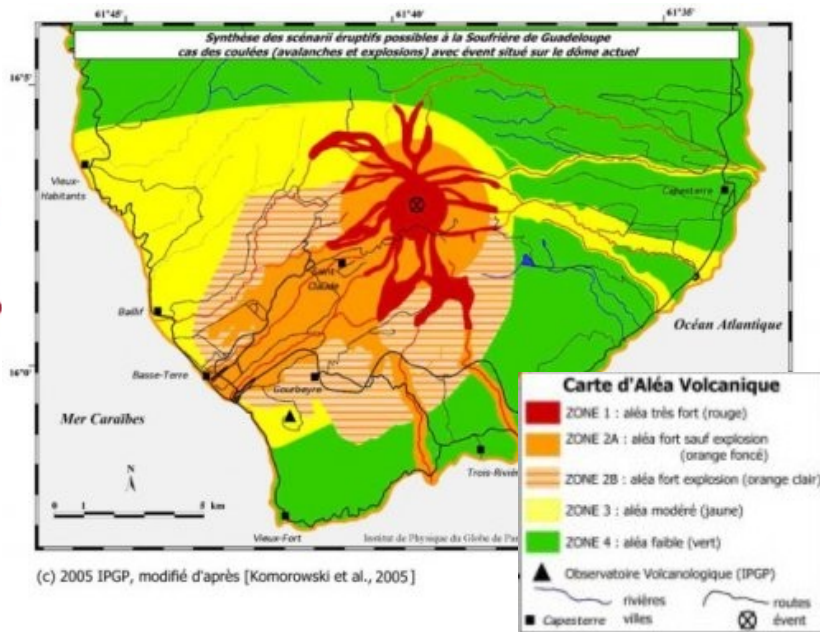
 écoutez la radio respectez les consignes des autorités

rejoignez le lieu de regroupement

Doc 7 : Mesures de sécurité en cas de séismes. Source : <http://www.cypres.org>



Doc 8 : Détails des constructions de type parasismiques.



Doc 9 : Carte de l'aléa volcanique à la Guadeloupe.

Source : <http://www.ipgp.jussieu.fr>

Zone de pliage/collage